



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
7 juillet 2014
Français
Original: anglais

Comité des droits des personnes handicapées

Douzième session

15 septembre-3 octobre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire et annotations

Note du Secrétaire général

1. La douzième session du Comité des droits des personnes handicapées se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève, du 15 septembre au 3 octobre 2014. La première séance aura lieu le lundi 15 septembre à 10 heures.
2. Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur et en consultation avec le Président du Comité, le Secrétaire général a établi l'ordre du jour provisoire de la douzième session, que l'on trouvera ci-joint avec les annotations s'y rapportant.
3. Conformément à l'article 29 du Règlement intérieur, les séances du Comité sont publiques, à moins que le Comité n'en décide autrement.

GE.14-07496 (F) 160714 160714



* 1 4 0 7 4 9 6 *

Merci de recycler



Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions d'organisation.
3. Rapport du Président sur les activités entreprises entre les onzième et douzième sessions du Comité.
4. Soumission de rapports par les États parties en application de l'article 35 de la Convention.
5. Examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 35 de la Convention.
6. Adoption de listes des points à traiter aux fins de l'examen des rapports des États parties.
7. Coopération avec les autres organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organismes compétents.
8. Observations générales et journées de débat général.
9. Méthodes de travail du Comité.
10. Réunions futures.
11. Renforcement des organes conventionnels.
12. Activités relevant du Protocole facultatif.
13. Adoption du rapport de la douzième session.

Annotations

Le Représentant du Secrétaire général ouvrira la douzième session du Comité des droits des personnes handicapées.

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, l'adoption de l'ordre du jour constitue le premier point de l'ordre du jour de chaque session, sauf s'il y a lieu d'élire les membres du Bureau conformément à l'article 20. Le Comité peut réviser l'ordre du jour et, s'il y a lieu, ajouter, ajourner ou supprimer des points au cours d'une session, conformément à l'article 10.

2. Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Comité examinera les questions relatives à l'organisation des travaux de la session, notamment l'adoption de son programme de travail, dont un projet est joint en annexe.

3. Rapport du Président sur les activités entreprises entre les onzième et douzième sessions du Comité

Au titre de ce point, le Président présentera au Comité son rapport sur les activités entreprises entre les onzième et douzième sessions.

4. Soumission de rapports par les États parties en application de l'article 35 de la Convention

Au titre de ce point, le Comité se verra présenter une mise à jour sur les rapports reçus des États parties en application de l'article 35 de la Convention. Au moment de la publication du présent ordre du jour, le Comité avait reçu les rapports initiaux ci-après, qui étaient en attente d'examen:

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Cote</i>
Allemagne	2011	19 septembre 2011	CRPD/C/DEU/1
Arménie	2012	21 janvier 2013	CRPD/C/ARM/1
Belgique	2011	28 juillet 2011	CRPD/C/BEL/1
Bolivie (État plurinational de Bolivie)	2011	31 décembre 2013	CRPD/C/BOL/1
Bosnie-Herzégovine	2012	5 mars 2013	CRPD/C/BIH/1
Brésil	2010	27 mai 2012	CRPD/C/BRA/1
Canada	2014	11 février 2014	CRPD/C/CAN/1
Chili	2010	14 août 2012	CRPD/C/CHL/1
Chypre	2013	2 août 2013	CRPD/C/CYP/1
Colombie	2013	11 juin 2013	CRPD/C/COL/1
Croatie	2009	27 octobre 2011	CRPD/C/HRV/1
Danemark	2011	24 août 2011	CRPD/C/DNK/1
Émirats arabes unis	2012	24 janvier 2013	CRPD/C/ARE/1
Équateur	2010	8 septembre 2011	CRPD/C/ECU/1
Éthiopie	2012	8 janvier 2013	CRPD/C/ETH/1
Gabon	2009	4 octobre 2013	CRPD/C/GAB/1
Guatemala	2011	16 octobre 2013	CRPD/C/GTM/1
Haïti	2011	20 mars 2014	CRPD/C/HTI/1
Honduras	2010	31 décembre 2013	CRPD/C/HND/1
Îles Cook	2011	9 décembre 2011	CRPD/C/COK/1
Iran (République islamique d')	2011	20 décembre 2013	CRPD/C/IRN/1

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Cote</i>
Italie	2011	21 janvier 2013	CRPD/C/ITA/1
Jordanie	2010	3 octobre 2012	CRPD/C/JOR/1
Kenya	2010	3 avril 2012	CRPD/C/KEN/1
Lettonie	2012	3 avril 2014	CRPD/C/LVA/1
Lituanie	2012	18 septembre 2012	CRPD/C/LTU/1
Luxembourg	2013	4 mars 2014	CRPD/C/LUX/1
Maroc	2011	17 mars 2014	CRPD/C/MAR/1
Maurice	2012	15 mai 2012	CRPD/C/MUS/1
Mexique	2009	27 avril 2011	CRPD/C/MEX/1
Mongolie	2011	8 décembre 2011	CRPD/C/MNG/1
Monténégro	2011	13 mars 2014	CRPD/C/MNE/1
Nouvelle-Zélande	2010	31 mars 2012	CRPD/C/NZL/1
Ouganda	2010	22 janvier 2013	CRPD/C/UGA/1
Portugal	2011	8 août 2012	CRPD/C/PRT/1
Qatar	2010	19 juin 2012	CRPD/C/QAT/1
République de Corée	2010	27 juin 2011	CRPD/C/KOR/1
République de Moldova	2012	15 janvier 2013	CRPD/C/MDA/1
République dominicaine	2011	5 décembre 2011	CRPD/C/DOM/1
République tchèque	2011	1 ^{er} novembre 2011	CRPD/C/CZE/1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2011	24 novembre 2011	CRPD/C/GBR/1
Serbie	2011	20 juin 2012	CRPD/C/SRB/1
Slovaquie	2012	26 juin 2012	CRPD/C/SVK/1
Thaïlande	2010	3 décembre 2012	CRPD/C/THA/1
Turkménistan	2010	5 décembre 2011	CRPD/C/TKM/1
Ukraine	2012	12 avril 2012	CRPD/C/UKR/1
Uruguay	2011	21 mars 2013	CRPD/C/URY/1

5. Examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 35 de la Convention

À sa douzième session, le Comité examinera les rapports initiaux des États parties suivants: Belgique, Danemark, Équateur, Nouvelle-Zélande, Mexique et République de Corée.

Selon l'usage et conformément à l'article 41 du Règlement intérieur, le Secrétaire général a informé les États parties concernés des dates auxquelles le Comité a prévu d'examiner leur rapport. Les dates retenues pour l'examen des rapports sont indiquées dans le programme de travail provisoire joint en annexe.

6. Adoption de listes des points à traiter aux fins de l'examen des rapports des États parties

Le Comité adoptera les listes de points à traiter aux fins de l'examen des rapports initiaux.

7. Coopération avec les autres organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organismes compétents

Le Comité débattrà des moyens de renforcer sa coopération avec les organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations non gouvernementales, y compris les organisations de personnes handicapées, et d'autres organismes compétents, en vue de favoriser la promotion et la protection des droits des personnes handicapées. Les représentants de ces organes, organismes ou organisations pourront intervenir devant le Comité au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. Observations générales et journées de débat général

Le Comité examinera l'avancement des travaux des groupes de travail chargés de rédiger les projets d'observations générales qu'il a été convenu d'élaborer. À ce jour, le Comité a décidé de créer des groupes de travail sur les femmes handicapées (art. 6), sur l'accessibilité (art. 9) et sur la capacité juridique (art. 12). Il a également créé un groupe de travail sur l'accès aux transports publics et les politiques en matière de transport aérien, qui lui rendra compte de ses travaux, mais il n'est pas prévu d'élaborer une observation générale sur cette question.

9. Méthodes de travail du Comité

Au titre de ce point, le Comité poursuivra l'examen de ses méthodes de travail.

10. Réunions futures

Le Comité sera informé de tout fait nouveau concernant l'organisation de ses réunions à venir. Il examinera également l'organisation de ses futurs travaux.

11. Renforcement des organes conventionnels

Le Comité poursuivra l'examen de l'application de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale sur le renforcement et l'amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme.

12. Activités relevant du Protocole facultatif

Le Comité examinera les plaintes soumises au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention, ainsi que la conduite des enquêtes.

13. Adoption du rapport de la douzième session

Au titre de ce point et conformément à l'article 38 *bis* du Règlement intérieur, le Comité souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de sa douzième session.

Annexe

Programme de travail provisoire

Lundi 15 septembre 2014	142 ^e séance	Point 1	Adoption de l'ordre du jour
	10 heures (publique)	Point 2	Questions d'organisation: adoption du programme de travail
		Point 3	Rapport du Président sur les activités entreprises entre les onzième et douzième sessions du Comité
		Point 4	Soumission de rapports par les États parties en application de l'article 35 de la Convention
	(publique/privée)	Point 7	Coopération avec les autres organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organismes compétents
Mardi 16 septembre 2014	143 ^e séance	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Nouvelle-Zélande
	15 heures (publique)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Nouvelle-Zélande
	144 ^e séance	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Mexique
Mercredi 17 septembre 2014	15 heures (publique)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Mexique
	146 ^e séance	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: République de Corée
Jeudi 18 septembre 2014	15 heures (publique)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: République de Corée
	148 ^e séance	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Belgique
Vendredi 19 septembre 2014	15 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Belgique
	150 ^e séance	Point 9	Méthodes de travail du Comité
Lundi 22 septembre 2014	151 ^e séance	Point 12	Activités relevant du Protocole facultatif: communications
	10 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Équateur
	153 ^e séance		
	15 heures (publique)		

Mardi 23 septembre 2014	154 ^e séance 10 heures (publique)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Équateur
	155 ^e séance 15 heures (publique)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Danemark
Mercredi 24 septembre 2014	156 ^e séance 10 heures (publique)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: Danemark
	157 ^e séance 15 heures (privée)	Point 8	Observations générales
Jeudi 25 septembre 2014	158 ^e séance 10 heures (privée)	Point 7	Coopération avec les autres organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organismes compétents
	159 ^e séance 15 heures (privée)	Point 7	Coopération avec les autres organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organismes compétents
Vendredi 26 septembre 2014	160 ^e séance 10 heures (privée)	Point 7	Coopération avec les autres organes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organismes compétents
	161 ^e séance 15 heures (privée)	Point 8	Observations générales
Lundi 29 septembre 2014	162 ^e séance 10 heures (privée)	Point 6	Adoption de listes des points à traiter aux fins de l'examen des rapports des États parties
	163 ^e séance 15 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
Mardi 30 septembre 2014	164 ^e séance 10 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
	165 ^e séance 15 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
Mercredi 1^{er} octobre 2014	166 ^e séance 10 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
	167 ^e séance 15 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
Jeudi 2 octobre 2014	168 ^e séance 10 heures (privée)	Point 5	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
	169 ^e séance 15 heures (privée)	Point 12	Activités relevant du Protocole facultatif: communications

Vendredi 3 octobre 2014	170 ^e séance 10 heures (privée)	Point 9	Méthodes de travail du Comité
	171 ^e séance 15 heures (privée)	Point 12	Activités relevant du Protocole facultatif: enquête
		Point 13	Adoption du rapport de la douzième session
		Point 9	Méthodes de travail du Comité
	17 h 30 (publique)		Clôture

Le Comité se réunira au Palais Wilson, à Genève, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée.
